

## ÉLECTIONS MUNICIPALES | SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

### Avis public de révision de la liste électorale

Par cet avis public, Daniel Boudreault, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et électeurs de la Municipalité de Boischatel :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité **3 octobre 2025**. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrit ou inscrite sur celle liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrit ou inscrite sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
  - vous avez 18 ans accomplis;
  - vous avez la citoyenneté canadienne;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
  - vous n'aviez pas été déclaré(e)coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

**NOTE :** Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :

**Hôtel de ville – 45, rue Bédard, Boischatel (QC) GOA 1H0**

**Mardi 14 octobre 2025 de 14 h 30 à 17 h 30**

**Mercredi 15 octobre 2025 de 17 h à 20 h**

**Judi 16 octobre 2025 de 10 h à 13h**

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre la secrétaire d'élection, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

**Président d'élection**  
Monsieur Daniel Boudreault

**Secrétaire d'élection**  
Madame Amélie Bédard

**Coordonnées du bureau du président d'élection**  
45, rue Bédard, Boischatel (QC) GOA 1H0  
418.822.4500 | [elections2025@boischatel.net](mailto:elections2025@boischatel.net)

FAIT À BOISCHATEL, CE 7 OCTOBRE 2025.



Daniel Boudreault  
Président d'élection

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Daniel Boudreault, président d'élection, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville, au Centre sportif et sur le site internet de la Municipalité, entre 13 h et 16 h, le 7<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2025.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 7<sup>E</sup> JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2021.



Daniel Boudreault  
Président d'élection